

édité par les communistes
du 10^{ème} arrondissement

57 rue des Vinaigriers
75010 Paris

pcfparis10@gmail.com

à Paris^e

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2018



Ian Brossat, adjoint à la Maire de Paris et chef de file du PCF aux prochaines européennes, vient d'éditer un livre réquisitoire contre Airbnb

LA FIN d'une illusion...

Jupiter est-il enfin descendu de son Olympe ? L'été fut compliqué pour le président et son gouvernement. De l'affaire Benalla à la démission surprise de Nicolas Hulot, c'est le véritable visage du gouvernement qui s'est peu à peu dévoilé.

Un visage autoritaire et austéritaire en ce qui concerne l'affaire Benalla. Le fond de l'affaire n'est pas tant les mensonges de l'Élysée ou les dérives d'un jeune parvenu que les volontés de créer une police privée aux mains du président, de détruire à nouveau un service public, celui de la sécurité, après s'être déjà attaqué au rail, à la Poste, à l'éducation et à la santé. Et ce n'est pas la publication du rapport CAP 22 durant l'été qui nous rassure. Le service public, patrimoine de ceux qui n'en ont pas, est uniquement vu sous le prisme financier, comme quelque chose qui coûte et qu'il s'agit de détruire.

Quant à la démission de Hulot, elle démontre, comme ce dernier le pointait, que l'écologie n'est pas soluble dans l'économie de marché, ni compatible avec la pression des lobbies. Évidemment, c'est un autre mode de production qui est aujourd'hui nécessaire. Nous devons investir dans la recherche pour favoriser toutes les productions d'électricité décarbonée afin de réduire massivement le recours aux énergies carbonées (80% de notre consommation énergétique). Cela nécessite un développement de filières industrielles stratégiques : notamment les transports urbains et ferroviaires, l'automobile propre, la rénovation thermique des bâtiments, l'agriculture durable, etc.

Au final, Emmanuel Macron sort de l'été avec une popularité plus faible que celle de François Hollande à la même période de son quinquennat. Mais le « méprisant » de la République semble vouloir continuer dans la même logique austéritaire avec le lancement de la réforme des retraites et de l'hôpital, le budget 2019 et le retour de la loi constitutionnelle...

Face à cela, la mobilisation doit s'amplifier ! Soyons nombreuses et nombreux à la première journée de grève nationale appelée par l'intersyndicale CGT-FO et les syndicats lycéens, le 9 octobre 2018 !

Élie Jousselein
secrétaire de la section PCF 10

IAN BROSSAT

le droit à la ville contre l'économie de la prédation

Désigné chef de file des communistes aux prochaines élections européennes, Ian Brossat est adjoint depuis 2014 à la Maire de Paris en charge du Logement.

Confronté à l'explosion de la plateforme Airbnb, spécialisée dans la location meublée de courte durée, il vient de publier un livre *Airbnb, la ville ubérisée*. Paris est devenu la première destination mondiale d'Airbnb, 10 ans après son lancement.

Les conséquences néfastes de ce développement sont nombreuses : disparition de 20000 logements en location, hausse des loyers et de la spéculation, nuisances diverses pour les résidents, perte d'identité de certains quartiers...

Loin de l'économie du partage promise par Airbnb, il dénonce une véritable « économie de la prédation » et le refus de la plateforme de se soumettre aux lois qui encadrent et régulent son juteux business. Un simple deux-pièces dans un quartier recherché peut rapporter jusqu'à 4 000 euros par mois !

Le livre est autant un réquisitoire contre Airbnb qu'un plaidoyer pro domo pour « une mandature décisive dans la lutte contre l'ubérisation de la ville lumière ». Et un appel à un sursaut citoyen face à la tendance des géants du numérique à se substituer aux États.

L'Union européenne est l'échelon qui peut répondre à ces géants du numérique. Un axe de bataille que Ian Brossat entend mener dans le cadre de sa candidature aux élections européennes de 2019.

Airbnb, la ville ubérisée, éd. La Ville Brûle

VÉLIB' ET AUTOLIB'

tirer des leçons des loupés

Début septembre, seulement un peu plus de 800 stations Vélib' fonctionnaient sur les 1400 commandées. La Maire de Paris a fixé à la fin de ce mois un ultimatum aux dirigeants de Smoovengo, le prestataire retenu pour remplacer JC Decaux, afin de faire un point sur la situation et en tirer « toutes les conséquences ». Nicolas Bonnet, président du groupe PCF au Conseil de Paris, avait émis des réserves sur le choix de Smoovengo qui « proposait un élargissement du service et un passage au vélo électrique, tout en affichant un prix moins élevé que JC Decaux. Cela ne pouvait se faire qu'au détriment des salariés, ce qui s'est vérifié. Seulement 130 salariés ont été repris et ils n'ont pas été en mesure de déployer le service promis ».

Quant à Autolib', le service a pris fin le 31 juillet dernier. Nicolas Bonnet estime que « Bolloré a trompé son monde en présentant un business plan non réaliste » et que « le service rendu s'est dégradé, faute d'investissement suffisant ». Deux sérieux problèmes subsistent : l'avenir des 254 salariés d'Autolib' et la reprise d'une partie du déficit qui pourrait coûter à la ville plus de 200 M€.



Des opérateurs, comme Renault, sont sur les rangs pour remplacer Autolib'. Mais, cette fois, pas question de délégation de service public et pas de places de stationnement spécifiques : l'opérateur paiera à la ville un forfait annuel pour le stationnement de ses véhicules sur le parc existant. Les communistes espèrent qu'une solution alternative sera rapidement trouvée, car l'autopartage permet de réduire l'usage de la voiture individuelle et libère des places de stationnement.

SALLES DE CONSOMMATION DE DROGUES À MOINDRES RISQUES

et maintenant ?

Le 22 août dernier, la mairie de Paris a évoqué la possibilité d'ouvrir quatre nouvelles salles de consommation à Paris. Une fois de plus, l'expérience montre que les salles de consommation sont des solutions efficaces tant du point de vue sanitaire que du point de vue de sécurité quotidienne.

C'est pourquoi les communistes soutiennent cette proposition. Mais des questions se posent au préalable : quelles leçons tirer de la première salle ouverte en 2016

dans le 10^e arrondissement ? Quelles améliorations peuvent-elles être apportées ? Faut-il étendre les horaires d'ouverture avec un renforcement des équipes ? Où seront implantées ces nouvelles salles de consommation ? Dans quels délais ?

Dante Bassino, adjoint PCF à la mairie du 10^e et membre du comité de voisinage, estime que « près de deux ans après l'ouverture de cette salle, d'un point de vue sanitaire et social, le bilan est bon : forte

baisse de seringues ramassées dans l'espace public, satisfaction des personnes suivies, contaminations évitées »...

Les communistes formulent les propositions suivantes : accord de principe pour ouvrir de nouvelles salles, nécessité de prévoir à proximité des lieux d'hébergement adaptés, étudier la possibilité d'étendre les horaires d'ouverture avec un renforcement des équipes et enfin améliorer la concertation entre les différentes parties.



Arlette Téphany, une femme passionnée de théâtre et une militante communiste du 10^e, nous a quittés fin juillet

ARLETTE TÉPHANY

une vie au service de la culture

Notre amie et camarade Arlette Téphany nous a quittés le 31 juillet dernier. Comédienne, metteuse en scène, première femme à avoir dirigé un Centre national dramatique, présidente de l'Union des artistes, sa vie fut marquée par le théâtre, la culture et le partage.

Après ses années de Conservatoire, elle fait le choix de rejoindre Guy Rétoré et la Guilde dans le XX^e arrondissement, compagnie qui devait en 1963 créer le TEP. Puis avec son compagnon Pierre Meyrand, elle crée en 1974 la compagnie *Théâtre en liberté*, qui créa plus de trente spectacles en dix ans, notamment au Théâtre de Chelles dont elle assura la direction avec Pierre Meyrand avant qu'ils soient nommés en 1986 à la direction du Centre dramatique national de Limoges, jusqu'en 1996. Leur spectacle le plus remarqué fut *Les affaires sont les affaires* d'Octave Mirbeau, qui reçut trois Molière.

Les communistes du 10^e se joignent à la peine de ses proches et ses élèves. Un hommage lui sera prochainement rendu dans un théâtre parisien.

une véritable privatisation

La Gare du Nord, avec ses 700 000 voyageurs quotidiens, est la plus grande gare d'Europe. En juillet, le président de la SNCF a annoncé le lancement d'une « nouvelle gare du Nord » en présence d'Anne Hidalgo, Maire de Paris, et d'Alexandra Cordebar, Maire du 10^e. Ce projet fait la part belle aux intérêts privés puisque les surfaces commerciales seront multipliées par 5. Le montage financier prévoit une perte de la maîtrise publique du site puisque la majorité des parts seront détenues par CEETRUS, membre du groupe Auchan. La SNCF devient actionnaire minoritaire du projet.

Les élus communistes ont déposé un vœu au conseil d'arrondissement le 13 septembre 2018 pour dénoncer ce projet qui a été élaboré sans aucune concertation, ni avec les travailleurs de la Gare, ni avec la population ou les commerçants du quartier, ni avec les usagers des services publics de transports.

Pour les communistes, ce projet pose aussi de nombreuses autres questions quant aux nuisances pour les riverains (les travaux doivent s'étaler jusqu'en 2024), au financement du projet ou encore à la défense des services publics. Retrouvez l'ensemble de nos interpellations sur notre site pcfparis10.fr. Toutes ces questions méritent un large débat avec l'ensemble des partenaires concernés.



Il est urgent de travailler à une nouvelle gare du Nord, mais une gare qui respecte ses missions premières : transporter la population. Il serait par exemple vital de doubler le tunnel entre la Gare du Nord et Châtelet, ce qui faciliterait les transports de plusieurs millions d'habitants chaque jour.

Les Franciliens et les habitants du 10^e ont besoin d'une vraie gare, pas d'un centre commercial géré par Auchan pour être une vitrine de la France en 2024.

ÉLUS COMMUNISTES compte rendu de mandat



Comme ils s'y étaient engagés lors des élections municipales de 2014, les élus communistes du 10^e (Didier Le Reste, Dominique Tourte et Dante Bassino) ont organisé le 27 juin dernier leur troisième compte rendu de mandat. Un exercice de démocratie qu'ils sont les seuls à pratiquer régulièrement dans l'arrondissement. Une occasion de faire un point sur un ensemble de questions : la politique de la ville, le logement, les crèches, les écoles, l'aide aux migrants, la salle de consommation à moindre risque, l'alimentation durable, l'égalité femme/homme, les attaques contre les services publics dont la Poste et l'Hôpital...

RYTHMES SCOLAIRES pour une consultation

Depuis la mise en place de l'aménagement des rythmes scolaires en 2013, sous la mandature de Bertrand Delanoë, 4 années se sont écoulées. Les interrogations et oppositions ont été fortes. 4 ans plus tard, près de 200 conseils d'école ont demandé une consultation sur l'aménagement des rythmes éducatifs.

Dès 2013, les communistes avaient formulé de fortes réserves sur cette réforme qui ne prévoyait pas les moyens nécessaires pour sa mise en place dans de bonnes conditions dans les communes les moins riches. Une réforme qui finalement était de nature à favoriser une territorialisation de l'éducation, répondant ainsi au vieux rêve de la droite de démanteler le service public national d'éducation.

Cette volonté de dénationaliser l'éducation longtemps portée par la droite est maintenant relayée par la République en marche. Les communistes continuent à demander que la question des rythmes éducatifs soit déterminée par une norme nationale, refusant que chaque école puisse choisir un mode de fonctionnement spécifique. À cette fin, ils souhaitent l'organisation d'un large débat sur ces questions et que la communauté éducative recherche l'organisation du temps scolaire qui soit la meilleure possible pour les apprentissages des élèves.

LOYERS À PARIS le retour de l'encadrement !

L'encadrement des loyers privés avait été lancé par la loi ALUR et concernait initialement une trentaine d'agglomérations. Mais ce dispositif, finalement mis en œuvre à Paris en 2015 et à Lille en 2017, a été annulé par décision de justice à l'automne 2017.

Six mois après cette annulation, une enquête de l'association *Consommation, logement, cadre de vie* a constaté une forte augmentation des prix des loyers avec des dépassements significatifs.

Le projet de loi ELAN devrait permettre d'appliquer à nouveau l'encadrement des loyers. Mais cette mesure est laissée à l'appréciation de chaque collectivité, ce qui creusera encore davantage les inégalités d'accès au logement privé, tout particulièrement dans les zones en tension.

À Paris, Ian Brossat, adjoint communiste au Logement, s'est engagé à remettre en place, dès que possible, l'encadrement des loyers. C'est donc une bonne nouvelle pour les locataires parisiens.

une stratégie bien rodée

Ces dernières années, La Poste organise la fermeture progressive de ses bureaux à Paris. En décembre 2016, c'est celui de la gare du Nord qui fermait, pourtant fréquenté non seulement par les gens du quartier mais aussi par les usagers de la gare. C'était l'un des plus fréquentés de la capitale. Plusieurs bureaux ont connu des restrictions horaires (158 faubourg Saint-Martin, Sambre et Meuse...) préfigurant des fermetures comme celui de la rue René Boulanger. En 3 ans, 38 bureaux de poste ont fermé sur les 188 que compte la capitale.

Non seulement ces mesures entraînent des files d'attente importantes dans les bureaux sur lesquels se concentrent les activités, mais aussi des contraintes de travail pour le personnel et une dégradation des tournées de facteurs. Il s'agit d'un démantèlement progressif du service public de la poste conforme à la logique actuelle de privatisation à

outrance. La proximité est pourtant un élément essentiel du bien-être au quotidien tout autant que la rapidité d'exécution des tâches indispensables à la vie quotidienne. Aujourd'hui, c'est le bureau de la gare du 158 rue du fg Saint-Martin qui est menacé. Les communistes du 10^e entendent bien s'y opposer, en lien avec le collectif qui s'est récemment constitué pour la défense d'un service postal public et de qualité.

Le soutien massif de la population peut permettre de faire reculer cette logique, comme ce fut le cas en 2014 pour le maintien du bureau du 38 bd de Strasbourg ou pour l'obtention, cette année, de 50% de logements sociaux dans le bâtiment de la poste Satragne.

Au 1^{er} semestre 2018, le groupe La Poste a réalisé un bénéfice de 636 millions d'euros.

STATION LA CHAPELLE restructuration

Dans le cadre de la création d'une promenade urbaine sous la ligne de métro n°2 entre Barbès et Stalingrad, les riverains ont demandé le réaménagement des accès de la station La Chapelle. La circulation des usagers est en effet très difficile et source de bousculades en raison de l'étroitesse des cheminements actuels.

Grâce à la pression des habitants et des interventions des élus d'arrondissement, la RATP a fini par accepter la réalisation d'une étude de faisabilité d'un réaménagement. Il restera ensuite à trouver un accord entre les trois partenaires (RATP, STIF et Ville) sur la réparation du coût de ces travaux.



les habitants du quartier demandent le réaménagement de la station de métro La Chapelle pour faciliter la circulation des usagers

EN BREF

● 2 rue de Valenciennes

Le permis de construire visant à créer 15 logements sociaux a été accordé à la RIVP le 15 juin 2018. Il concerne un immeuble de bureau vide qui avait été occupé en décembre 2012 par des familles à la recherche d'un logement. Les communistes qui s'étaient battus pour obtenir la préemption de l'immeuble par la ville se réjouissent de cet aboutissement.

● Ouverture prochaine de la Scala

Cette ancienne salle de music-hall implantée au 13 bd de Strasbourg, était fermée depuis 1999. Rachetée par une secte, l'Église Universelle de Dieu, les élus de la majorité de gauche s'étaient mobilisés avec succès contre cette main mise. En 2016, la compagnie de théâtre Les Petites Heures rachète la salle et entreprend les travaux de rénovation. Suite à l'inauguration qui a eu lieu le 11 septembre, la salle est maintenant ouverte au public.

● Pass Navigo : rétablissement de l'aide aux transports pour les bénéficiaires de l'AME

Cette réduction tarifaire mise en place en faveur des bénéficiaires de l'Aide médicale d'État avait été supprimée par Valérie Pécresse en 2016. Cette décision a été vivement dénoncée par les élus communistes de la région Île-de-France et jugée illégale par la Cour d'appel. Cette mesure concernera environ 110 000 bénéficiaires. Les communistes se réjouissent de cette victoire contre la discrimination et continuent à demander la gratuité pour les bénéficiaires de l'allocation «adultes handicapés» et pour les collégiens, lycéens et étudiants boursiers. À suivre...

le site des communistes du 10^e



articles et vidéos sur l'actualité locale et parisienne
comptes rendus des conseils d'arrondissement

l'ensemble des publications à Paris 10^e

www.pcfparis10.fr